



**ORTZAIZEKO
HERRIKO
ETXEA**
—
MAIRIE
D'OSSES

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

S²LO

ID : 064-216404368-20260421-20260421D3-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 21 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme BIDEGARAY Carole, Mme FALXA Odile, Mme GOICOECHEA ETCHEBARNE Amaia, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, Mme IRASTORZA Miren, M. IRIART Jean Claude, M. IRIGOYEN Andoni, Mme LAFUENTE Béatrice, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, M. OILLARBURU Sébastien, Mme PERUSANSENA Elodie

Était excusé : M. JORAJURIA Ramuntxo

Procuration : M. JORAJURIA Ramuntxo ayant donné procuration à M. Xantxo LEKUMBERRY

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme LAFUENTE Béatrice

Date convocation : 07 avril 2026

Date d'affichage : 07 avril 2026

DECISION N°3 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ANNEXE DU CIMETIÈRE.

(Nomenclature 7.1 – Décisions budgétaires)

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean-Marc OÇAFRAIN vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement :

Dépenses : 89 537,50 €


Recettes : 89 537,50 €

Fonctionnement :

Dépenses : 49 888.00 €

Recettes : 49 888.00 €

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 15
POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le 
ID : 064-216404368-20260421-20260421D3-BF

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour
extrait certifié conforme

OSSES, le 21 avril 2026
Le Maire,
Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 05/05/2026
Et après transmission en sous-préfecture le 05/05/2026